

### Ce que disent les textes = règlement des courses hors stades FFA

- Déclaration obligatoire aux services d'urgences concernés
- Moyens médicaux adaptés au nombre de concurrents, à la durée de la course et au type de parcours
  - Catégorie 3 = plus de 500 coureurs
    - · Présence d'au moins un médecin
    - Nombre d'ambulances et de secouristes adapté au nombre de concurrents
  - Du fait de la longue durée et de l'évolution en milieu naturel
    - Obligation de liaison radio adaptée au terrain et à la distance
    - Présence obligatoirement d'un médecin

#### Organisation des postes médicaux

- Points d'urgence hauts (cols, refuges)
  - Réservés à la prise en charge de l'urgence
  - Pas équipés pour garder les coureurs
  - Sac à dos d'intervention
  - Secouristes en nombre suffisant pour réaliser les évacuations si conditions météo défavorables pour l'hélico







### Organisation des postes médicaux

- Postes de soins bas (fonds de vallées, villages, bases-vie)
  - Tentes ou salles si possible chauffées
  - Prise en charge de la pathologie courante de l'ultra : microtraumatologie, digestif ...
  - Sur certains points, assistance de kinés et podologues
  - Matériel renforcé pour les soins courants
  - Evacuation par ambulance





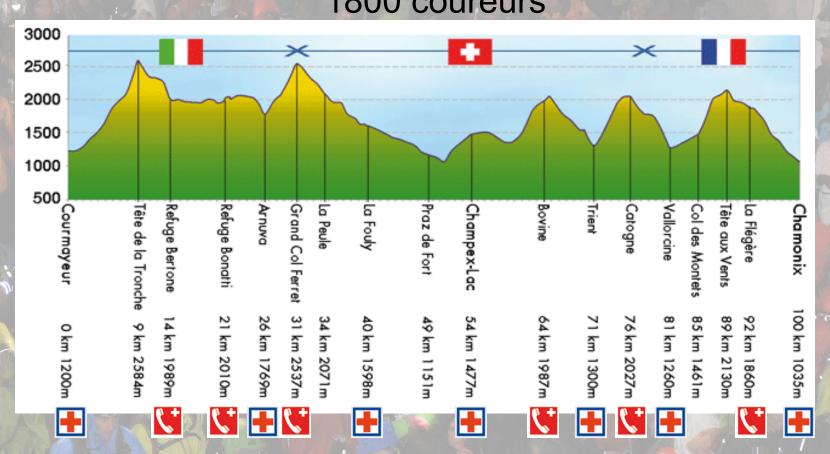


# L'UTMB (Ultra-Trail du Mont-Blanc) 168 km 9600 m de dénivelé + Départ vendredi 18h30 Temps maximum = 46h 2300 coureurs





# La CCC (Courmayeur-Champex-Chamonix) 100 km 5950 m de dénivelé + Départ vendredi 10h Temps maximum = 26h 1800 coureurs



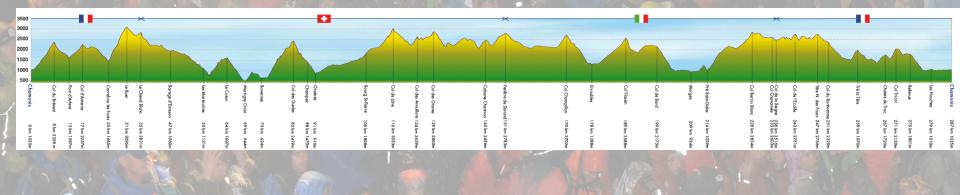


## La TDS (sur les Traces des Ducs de Savoie) 114 km 7150 m de dénivelé + Départ jeudi 7h Temps maximum = 31h30 1400 coureurs





La PTL (Petite Trotte à Léon)
300 km
22000 m de dénivelé +
Départ lundi 22h
Temps maximum = 138h
80 équipes de 2 à 3 coureurs



Non médicalisée